

NOTICE TECHNIQUE

MARCHE PIEDS TRAPEZOÏDAL

NT 036 -V02 - MARS 2013



GENERALITES

Le marche pieds roulant est conçu pour être utilisé pour des travaux divers dans l'industrie, par un seul opérateur.

Equipé de 2 roues diamètres 125 mm non porteuses pour son déplacement et de marches antidérapantes de 261 mm.

Existe en 2 modèles : 2 et 3 marches.

REGLEMENTATION

Cette gamme de produits est conforme à :

- La norme EN 131
- Au décret n° 96 – 333 du 10 avril 1996.

REPRESENTATION



Marche pieds trapézoïdal 2 marches

CHARGE 150 kg

Dimension de la plate-forme
480 x 480 mm



Marche pieds trapézoïdal 3 marches

ENCOMBREMENTS

Référence	Nombre de marches	Hauteur plate-forme, mm	Hauteur de travail, mm	Encombrement maxi, mm	Poids, kg
F090600002	2	500	2500	910x910	17
F090600003	3	750	2750	963x963	24

RECOMMANDATIONS

N'utiliser que des éléments en bon état.
 Contrôle visuel de l'état général et présence de tous les accessoires.
 Contrôle visuel de l'usure ou du manque de patins.
 Vérifier l'absence de déformation des éléments.
 Vérifier l'état des soudures.
 Lors des déplacements, personne ne doit rester sur la plate-forme.

DEPLACEMENT FACILITE



(Bandes jaunes réfléchissantes en option)



(Bandes jaunes réfléchissantes en option)

PIECES DETACHEES

Désignation	Rep	Référence
Patin 65x25 avec visserie	1	F600200032
Roue diamètre 125 avec visserie	2	F030091005
Poignée	3	F030091006



GARANTIE

FORTAL garanti ses fabrications (sauf clauses particulières acceptées entre le client et FORTAL) pendant une durée de 2 ans à partir de la date de livraison (date figurant sur le bulletin de livraison) contre tous vices de fabrication à l'exclusion de :

- la main-d'œuvre et des frais de déplacement,
- de l'usure consécutive à un manque d'entretien, de chocs,
- d'une utilisation dans des conditions inappropriées et non conformes à celles définies dans la présente notice technique ou d'un montage non conforme à la notice de montage utilisateur.

Toute autre indemnité, est formellement exclue de la garantie, notamment les pertes d'exploitation, les dégâts occasionnés, les préjudices de tout nature consécutifs à l'utilisation de nos fabrications. La modification, la réparation ou le remplacement de pièces pendant la durée de la garantie ne peut en prolonger le délai.

Si nos fabrications sont modifiées en dehors de notre site de production sans accord préalable écrit de notre part, la responsabilité de FORTAL ne saurait être engagée.